

---

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 13 avril 2017 à 18h30 heures,**  
**À SAVOIE HEXAPOLE**

---

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1 AIX-LES-BAINS	T Dominique DORD	Départ après la 20 <sup>ème</sup> délibération
2 AIX-LES-BAINS	T Marina FERRARI	Départ après la 19 <sup>ème</sup> délibération
3 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	
4 AIX-LES-BAINS	T Marie-Pierre MONTORO	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
5 AIX-LES-BAINS	T Michel FRUGIER	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
6 AIX-LES-BAINS	T Claudie FRAYSSE	Pouvoir de Joaquim TORRES
7 AIX-LES-BAINS	T Aurore MARGAILLAN	Arrivée après la 6 <sup>ème</sup> délibération
8 AIX-LES-BAINS	T Christiane MOLLAR	Pouvoir de Nathalie MURGUET
9 AIX-LES-BAINS	T Evelyne FORNER	
10 AIX-LES-BAINS	T Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
11 AIX-LES-BAINS	T Corinne CASANOVA	
12 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
13 LA BIOLLE	T Blandine BELLANCA	Arrivée après la 5 <sup>ème</sup> délibération
14 LA BIOLLE	T Fabien COUDURIER	Arrivé après la 5 <sup>ème</sup> délibération
15 BOURDEAU	T Jean-Marc DRIVET	
16 LE BOURGET DU LAC	T Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Pierre HOCHARD
17 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	
18 BRISON SAINT INNOCENT	T Florence DUNOYER	
19 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T Nicole FALCETTA	
20 CHINDRIEUX	T Marie-Claire BARBIER	
21 CONJUX	T Claude SAVIGNAC	
22 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
23 ENTRELACS	T Bernard MARIN	
24 ENTRELACS	T Claude GIROUD	
25 ENTRELACS	T Yves GRANGES	
26 ENTRELACS	T Christophe DERIPPE	Arrivé après la 6 <sup>ème</sup> délibération
27 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	Pouvoir d'Henri GARNIER
28 GRESY-SUR-AIX	T Robert CLERC	Pouvoir de Colette GILLET
29 GRESY-SUR-AIX	T Didier FRANÇOIS	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
30 MERY	T Eudes BOUVIER	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
31 MERY	T Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 2 <sup>ème</sup> délibération
32 MOTZ	T Olivier BERTHET	Arrivé après la 2 <sup>ème</sup> délibération
33 MOUXY	T Nicolas MARC	
34 ONTEX	S Nadine BELAOUS	
35 PUGNY-CHATENOD	T Jean-Guy MASSONNAT	
36 RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD	
37 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
38 SAINT OURS	T Christian REBELLE	
39 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T Sylvie L'HEVEDER	
40 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S Jean-Marc JOURDAN	
41 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	
42 TRESSERVE	T Annie MOULIN	
43 TRESSERVE	T Eric COURSON	Arrivé après la 16 <sup>ème</sup> délibération
44 TREVIGNIN	T Gérard GONTHIER	
45 VIONS	S Catherine TRANCHINO	
46 VIVIERS-DU-LAC	T Robert AGUETTAZ	
47 VIVIERS-DU-LAC	T Martine SCAPOLAN	
48 VOGLANS	T Yves MERCIER	
49 VOGLANS	T Martine BERNON	

# GRAND LAC

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU LAC DU BOURGET

26 communes présentes

**Absents excusés :**

Denise de MARCH  
Isabelle MOREAUX-JOUANNET

SERRIERES EN CHAUTAGNE  
AIX-LES-BAINS

**Autres présents non votants :**

Marc MORAND  
Daniel de MEDTS  
Frédéric GIMOND  
Martine REVOL  
Laurent LAVAISIERE  
Christophe PIRAT  
Christophe TOUZEAU  
Véronique MERMOUD  
Quentin CLERC  
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Pugny-Chatenod  
Saint Offenge  
Directeur Général Adjoint des Services  
Chargée de mission Communication  
Directeur du pôle développement  
Directeur des services à la population  
Directeur du pôle Eau  
Responsable du service Urbanisme/Habitat/Foncier  
Responsable du service Tourisme  
Responsable juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 6 avril 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 177 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 24 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 42 présents (39 titulaires et 3 suppléants), et 53 votants.

*ADMINISTRATION GENERALE*  
**Entrée de Chambéry Métropole-Cœur des Bauges au capital de la SPLS**  
**Modification du capital de la société**

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac est actionnaire de la Société Publique Locale de la Savoie (actions souscrites à hauteur de 33 750 €, soit 9,09 % du capital). Il rappelle que pour les missions entrant dans l'objet social de la société, les collectivités et EPCI actionnaires peuvent contracter avec la SPL sans publicité ni mise en concurrence.

Par délibération en date du 23 mars 2017, la communauté d'agglomération Chambéry Métropole – Cœur des Bauges a confirmé son intention d'entrer au capital de la SPLS.

Au terme de cette opération, le capital de la SPLS serait donc réparti comme suit :

<b>MEMBRES</b>	<b>CAPITAL</b>	<b>%</b>
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	112.500 €	27,78 %
SYPARTEC	112.500 €	27,78 %
COMMUNE DU BOURGET-DU-LAC	56.250 €	13,89 %
COMMUNE DE LA MOTTE-SERVOLEX	56.250 €	13,89 %
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « GRAND LAC »	33.750 €	8,33 %
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « CHAMBERY METROPOLE – CŒUR DES BAUGES »	33.750 €	8,33 %

**Soit un capital social porté à :..... 405.000 €**

Outre l'accord des représentants au Conseil d'Administration de la SPLS, l'article L 1524-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit également l'accord préalable des assemblées délibérantes des collectivités et EPCI actionnaires pour toute modification statutaire portant sur la composition du capital.

Monsieur le Président propose d'approuver l'entrée de Chambéry Métropole-Cœur des Bauges au capital de la SPLS et la nouvelle composition du capital.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,

- APPROUVE l'entrée de la communauté d'agglomération Chambéry Métropole-Cœur des Bauges au capital de la Société Publique Locale de la Savoie,
- APPROUVE la nouvelle composition du capital de la SPLS.

Aix-les-Bains, le 13 avril 2017

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 42
- Votants : 53
- Pour : 53
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Entrée de Chambéry Métropole-Coeur des Bauges au capital de la SPLS - Modification du capital de la société

---

**Date de transmission de l'acte :** 18/04/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 18/04/2017

---

**Numéro de l'acte :** d1801 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20170413-d1801-DE

---

**Date de décision :** 13/04/2017

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.6. Contributions budgétaires  
7.6.1. Contributions des communes ou groupements membres d'EPCI

